

Etudes sur l'approvisionnement en céramiques communes du site de Rougiers (Var): prospections et analyses

Gabrielle Démians d'Archimbaud,
Maurice Picon

Parmi la masse considérable des poteries découvertes sur le site de Rougiers (Var), la plus grande partie (88.690 tessons, soit 94,5% du total) provenait ainsi qu'il était normal de céramiques dites communes –vaisselle usuelle ou de cuisine, la seule existante cependant à certaines époques –abandonnées dans les habitations ou les dépotoirs du castrum. Leur multiplicité facilitait leur description et leur connaissance au moins externe. Elle suscitait aussi diverses questions, dont les sources d'approvisionnement utilisés par les habitants du village fortifié aux divers temps de son occupation, soit de l'extrême fin du XIIe siècle à la première moitié du XVe siècle (G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, 1978, 1982).

L'observation archéologique de ce matériel conduisait déjà à formuler quelques hypothèses. Mais l'examen en laboratoire pouvait seul permettre d'aller plus loin et d'obtenir des certitudes d'autant plus nécessaires que, loin d'être isolé, le cas de Rougiers s'inscrivait dans un ensemble régional assez vaste, caractéristique en fait d'une grande partie de la Provence centrale.

I. LES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

Trois catégories fondamentales de céramiques apparaissaient au premier abord, certaines se subdivisant en plusieurs sous-groupes assez nettement différenciables visuellement malgré leur représentativité inégale sur le site.

La catégorie B1, la plus homogène et la plus nombreuse (49,5% de l'ensemble examiné ici), comprenait uniquement des poteries vernissées (glaçure variant du brun-jaune au vert) à pâte généralement brun-rouge. Les argiles utilisées incluait de nombreux nodules ferrugineux ou blanchâtres dont la densité relative variait avec l'époque de fabrication.

Des variantes typologiques et chronologiques apparaissaient en effet à l'examen, correspondant semble-t-il à trois temps d'utilisation répartis du dernier tiers du XIIIe siècle environ au XVe siècle.

La catégorie B2 rassemblait des séries relativement peu nombreuses (7,9% du total) de tessons à pâte claire (gris très pâle, blanc ou blanc-rosé: Munsell 5 YR 7/1 ou 8/1-8/2) et assez fine, provenant de céramiques toujours glaçurées au moins partiellement. Deux sous-groupes existaient. Le premier (catégorie B2 A), aux argiles encore ferrugineuses, ne se rattachait par sa structure et sa typologie qu'à des céramiques connues en quelques points de Provence centrale et orientale; sa datation semblait précoce, l'essentiel des découvertes étant inclus dans des niveaux de la seconde moitié du XIIIe et du début du XIVe siècle. Le deuxième sous-groupe (catégorie B2 B) était moins nombreux et plus tardif (XIVe siècle en général); ses caractéristiques technologiques –dont l'aspect souvent feuilleté des pâtes fines de teinte gris-rose ou gris-mauve– laissaient penser à des achats effectués dans les ateliers établis près de la vallée du Rhône, de l'Uzège à Bollène.

Au contraire des groupes précédents, la catégorie B3 se rapprochait par sa masse de la catégorie B1 (42,6% du total). Elle regroupait toutes les poteries à pâte grise non vernissée dont l'utilisation absolument exclusive à l'origine sur le site se poursuivit jusqu'au XIVe siècle, conjointement à celle des premières productions glaçurées. Mis à part une petite série de récipients à pâte micacée et aux profils assez archaïques (72 pégaus et 2 marmites, soit 7% à peine des formes identifiables dans cette catégorie), l'ensemble était homogène et se rapprochait beaucoup dans son aspect, malgré les différences de technique, des poteries B1. Comme celles-ci, ce matériel présentait des pâtes peu ou pas lavées, avec de multiples inclusions blanches ou ferrugineuses et parfois quelques parti-

cules rougeâtres, laissant penser à des inclusions d'argilite ou de bauxite. La question de l'homogénéité de ces productions et de leur origine locale ou régionale proche se trouvait ainsi posée, celle-ci pouvant seule expliquer une telle abondance soulignée encore par la rareté relative des autres «importations».

II. DONNEES ANALYTIQUES

L'étude en laboratoire a comporté d'abord l'analyse et la classification des 120 exemplaires constituant l'échantillonnage des céramiques communes de Rougiers. Les analyses ont été faites par fluorescence X et ont porté sur huit constituants principaux: K₂O, MgO, CaO, MnO, Fe₂O₃, Al₂O₃, TiO₂, SiO₂.

Une première classification a concerné l'ensemble du matériel analysé, à l'exception de trois exemplaires de composition aberrante, sans rapport avec le reste de l'échantillonnage. Les 117 exemplaires restants ont été classifiés par analyse de grappe, en affinité moyenne pondérée sur variables centrées réduites (LAFFITTE, 1972). Le résultat de cette classification est matérialisé par le dendrogramme de la figure 1 qui montre que les trois catégories principales distinguées par la typologie et l'examen des pâtes, des vernis et des cuissons se retrouvent de manière satisfaisante dans la classification. Seuls quelques exemplaires sont isolés au sein de groupes d'une autre catégorie, et encore leur nombre est-il en réalité un peu moindre qu'il ne paraît sur la figure 1, si l'on tient compte de quelques exemplaires qui sont mal classés par suite des imperfections de l'analyse de grappe et sont assez facilement identifiables. On notera par ailleurs que les céramiques de la catégorie B2 se scindent en deux groupes, et que trois céramiques restent inclassables, s'ajoutant aux trois exemplaires aberrants qui ne figurent pas sur le dendrogramme.

Une première approche des problèmes d'origine se fera en observant les valeurs moyennes, \bar{m} , et les dispersions de composition, σ , des céramiques B1, B2 et B3 qui constituent respectivement la presque totalité des groupes 1, 2 et 3.

	Céramiques B1 du groupe 1; n = 27		Céramiques B2 du groupe 2; n = 32		Céramiques B3 du groupe 3; n = 31	
	\bar{m}	σ	\bar{m}	σ	\bar{m}	σ
K ₂ O	0,79 ± 0,19		1,20 ± 0,36		0,74 ± 0,29	
MgO	0,55 ± 0,17		0,71 ± 0,22		0,66 ± 0,20	
CaO	1,46 ± 0,56		1,95 ± 0,75		1,93 ± 0,69	
MnO	0,034 ± 0,013		0,005 ± 0,004		0,012 ± 0,005	
Fe ₂ O ₃	7,68 ± 0,92		4,21 ± 0,84		9,68 ± 1,46	
Al ₂ O ₃	26,2 ± 2,1		30,7 ± 2,1		34,8 ± 3,2	
TiO ₂	1,12 ± 0,11		1,22 ± 0,07		1,68 ± 0,22	
SiO ₂	62,2 ± 2,7		60,0 ± 1,7		50,5 ± 4,1	

Ces chiffres montrent que nous avons affaire à des argiles kaolinitiques ferrugineuses en B1 et B3, à des argiles kaolinitiques moins impures en B2. Toutes ces productions présentent en effet les caractéristiques de composition de la plupart des argiles kaolinitiques: très faibles pourcentages d'alcalins (K) et d'alcalins-terreux (Mg et Ca), faibles pourcentages de manganèse (Mn), pourcentages élevés d'aluminium (Al) et de titane (Ti). Cela est vrai également des céramiques du groupe 4 qui seront évoquées plus loin.

III. DONNEES GEOLOGIQUES

Lorsque après avoir déterminé la composition d'une catégorie de céramiques, on cherche à localiser le gisement d'argile qui a été exploité pour sa fabrication, il est généralement impossible de parvenir au résultat voulu en faisant appel aux seules données disponibles dans la littérature géologique. L'extrême variété des compositions d'argiles et leur banalité, jointes au peu d'intérêt manifesté pour des répertoires analytiques détaillés, expliquent que les données d'analyse disponibles soient rares, fragmentaires, et finalement inutilisables pour des recherches d'origine. Seules font exception quelques catégories d'argiles qui sont faciles à identifier et qui bénéficient d'interprétations géologiques relativement simples. Les argiles kaolinitiques sont fréquemment dans ce cas. C'est pourquoi on peut envisager d'étudier l'origine des céramiques qui sont faites avec ce matériau argileux en partant des gisements d'argile répertoriés dans la littérature.

Dans le sud de la France, les argiles kaolinitiques employées par les potiers proviennent le plus souvent de deux types de gisements: les formations bauxitiques, principalement du Crétacé moyen, et les formations marines ou lacustres du Crétacé supérieur et de l'Eocène inférieur. Ces deux types de gisement se distinguent moins par leur genèse proprement dite que par leur mode de dépôt; il en résulte un faciès habituellement mieux classé pour les gisements lacustres et marins que pour les gisements bauxitiques.

L'examen des céramiques de Rougiers avec leurs inclusions fréquentes et notamment leurs nodules ferrugineux et/ou alumineux suggérerait plutôt un matériau relativement peu trié, comme le sont souvent les argiles liées aux bauxites. De fait les gisements de ce type sont bien représentés dans un rayon de 10 à 15 km autour de Rougiers. C'est aussi le cas des dépôts du Crétacé supérieur, mais il ne s'y trouve pas, semble-t-il, de gisements d'argiles dont les compositions seraient proches de celles des céramiques de Rougiers.

Sur la carte géologique simplifiée de la région de Saint-Maximin (figure 2) apparaissent deux zones bauxitiques majeures, l'une dans la partie sud de la carte, l'autre dans sa partie nord-ouest. La zone sud, bien que plus proche du site de Rougiers, semble a priori beaucoup moins favorable à d'éventuelles installations de potiers, par suite de son caractère franchement bauxitique. La zone nord-ouest présente au contraire un caractère bauxitique très atténué, les dépôts d'argiles kaolinitiques remplaçant plus ou moins complètement la bauxite.

IV. PROSPECTIONS ET ANALYSES

Deux orientations, généralement complémentaires, peuvent être données aux prospections sur le terrain dont l'objectif est de parvenir à déterminer l'origine d'une catégorie de céramiques. On peut en effet chercher à retrouver les restes des ateliers producteurs, ou se contenter d'une voie moins directe en étudiant et en prélevant les argiles qui permettront l'identification en laboratoire des zones d'extraction. Dans le cas présent, il n'y avait a priori aucune raison de privilégier l'une ou l'autre de ces orientations.

La zone nord-ouest, qui semblait présenter les caractéristiques géologiques les plus favorables, bénéficiait de plus d'une meilleure situation géographique: relief moins accentué, proximité des zones agricoles, débouché facile vers la plaine de Saint-Maximin et ses voies de communication, présence d'un

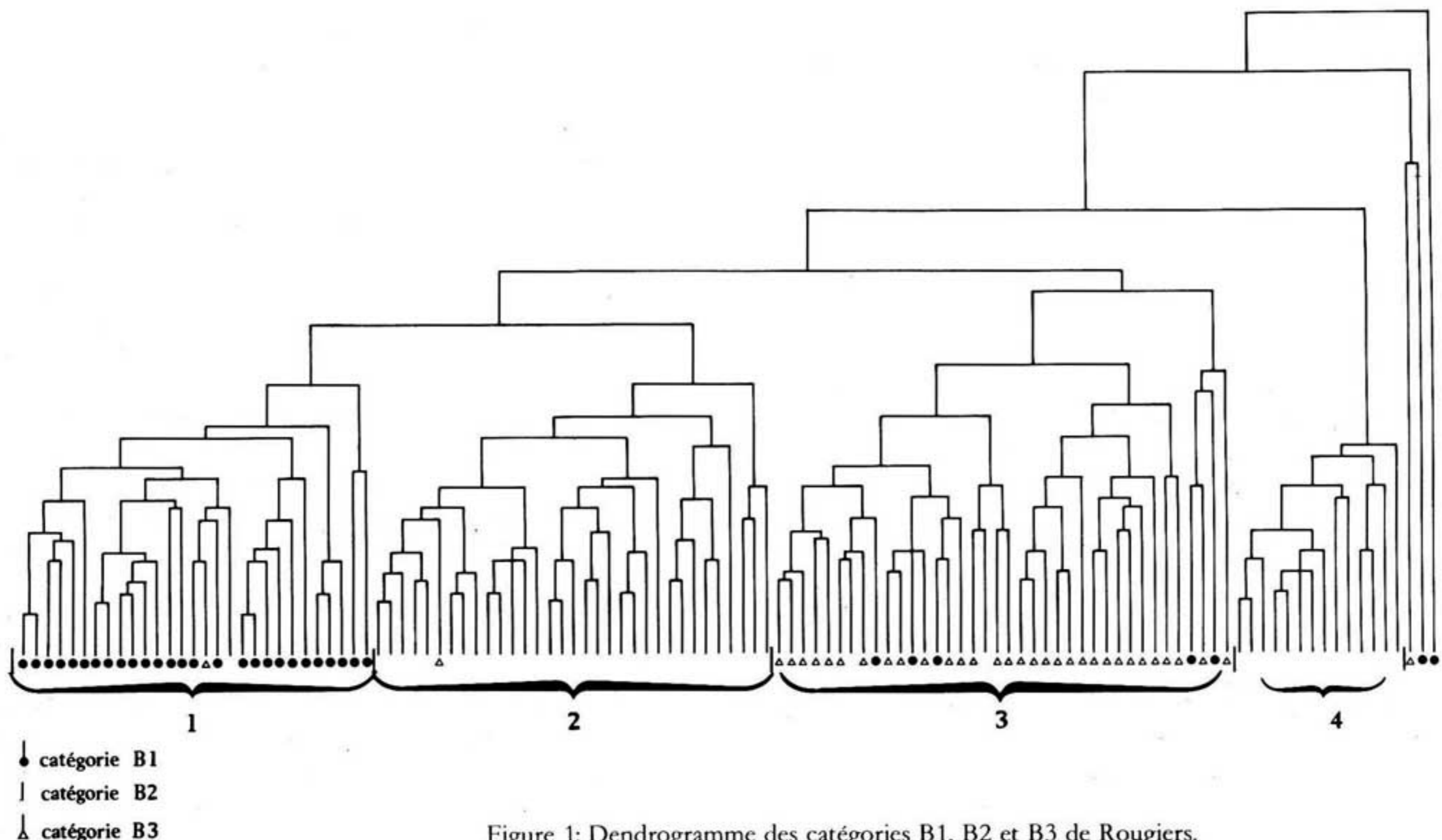


Figure 1: Dendrogramme des catégories B1, B2 et B3 de Rougiers.

petit cours d'eau. A tout cela s'ajoutait encore l'existence dans cette zone d'un artisanat céramique ancien, attesté par les textes dans la deuxième moitié du XVe siècle au moins; c'est à lui que le village actuel d'Ollières doit évidemment son nom.

Ainsi les prospections commencèrent-elles dans la zone nord-ouest, et plus précisément dans la partie où les gisements d'argile sont les plus proches du cours d'eau venant du village d'Ollières. Elles devaient conduire à la découverte de déchets de fabrication et de céramiques semblant appartenir, visuellement du moins, à la catégorie B1, et, en moindre proportion, à la catégorie B3. Malheureusement, toute cette zone a fait l'objet d'une intense exploitation au cours des siècles, de telle sorte que les restes d'atelier ne paraissent plus subsister que sous forme de minuscules lambeaux, sans doute très marginaux, au flanc d'un petit vallon. Aussi ne peut-on guère compter sur d'éventuelles fouilles qui seraient conduites sur cet atelier, pour en reconnaître les productions parmi le matériel de Rougiers. Dans ces conditions l'étude en laboratoire des pâtes pouvait constituer une approche intéressante pour parvenir à l'identification de la production médiévale d'Ollières.

On a d'abord procédé à l'analyse de 41 exemplaires provenant du site de l'atelier médiéval d'Ollières, parmi lesquels une dizaine de fragments pouvaient être visuellement rattachés à la catégorie B3, le reste paraissant appartenir principalement à la catégorie B1, voire, pour quelques exemplaires, à des productions difficiles à classer, et peut-être plus récentes. Les résultats des analyses ont ensuite été comparés aux compositions des céramiques de type B1 et B3 de Rougiers. Pour cela on a encore utilisé l'analyse de grappes qui permet de se rendre compte (figure 3) que la plupart des exemplaires d'Ollières se répartissent entre les différents sous-groupes des catégories B1 et B3 de Rougiers, ce qui témoigne d'une parenté très étroite entre les compositions des céra-

miques de Rougiers et celles des exemplaires retrouvés sur le site d'atelier d'Ollières. Ces ressemblances ont été vérifiées en étudiant par analyse discriminante quadratique (LAFFITTE, 1972) la position de chacun des exemplaires d'Ollières vis-à-vis des groupes B1, B2 et B3 de Rougiers.

V. INTERPRETATIONS ET DISCUSSIONS

Les résultats des analyses effectuées sur les céramiques de Rougiers et sur celles d'Ollières sont d'interprétation plus délicate qu'il ne semblerait à première vue. Elles soulèvent de nombreuses questions dont nous évoquerons ici les principales.

A) Différence de composition des catégories B3 et B1

La différence qui apparaît, tant à Rougiers qu'à Ollières, entre les compositions des catégories B3 et B1, surprend un peu car elle semble être en contradiction avec l'hypothèse d'après laquelle ces deux catégories de céramiques pourraient avoir une même origine. Or cette hypothèse est justement celle que suggèrent les premiers résultats des analyses et des projections. Il faudrait donc admettre qu'on ait pu produire, dans un même secteur très restreint, des céramiques de la catégorie B3 avec une certaine argile et des céramiques de la catégorie B1 avec une autre argile. Or aucune raison technique ne paraît imposer ici le choix d'une variété d'argile plutôt que d'une autre. Ne serait-il pas plus normal, si l'on a réellement à faire aux productions d'un même secteur, que celles-ci présentent les mêmes compositions?

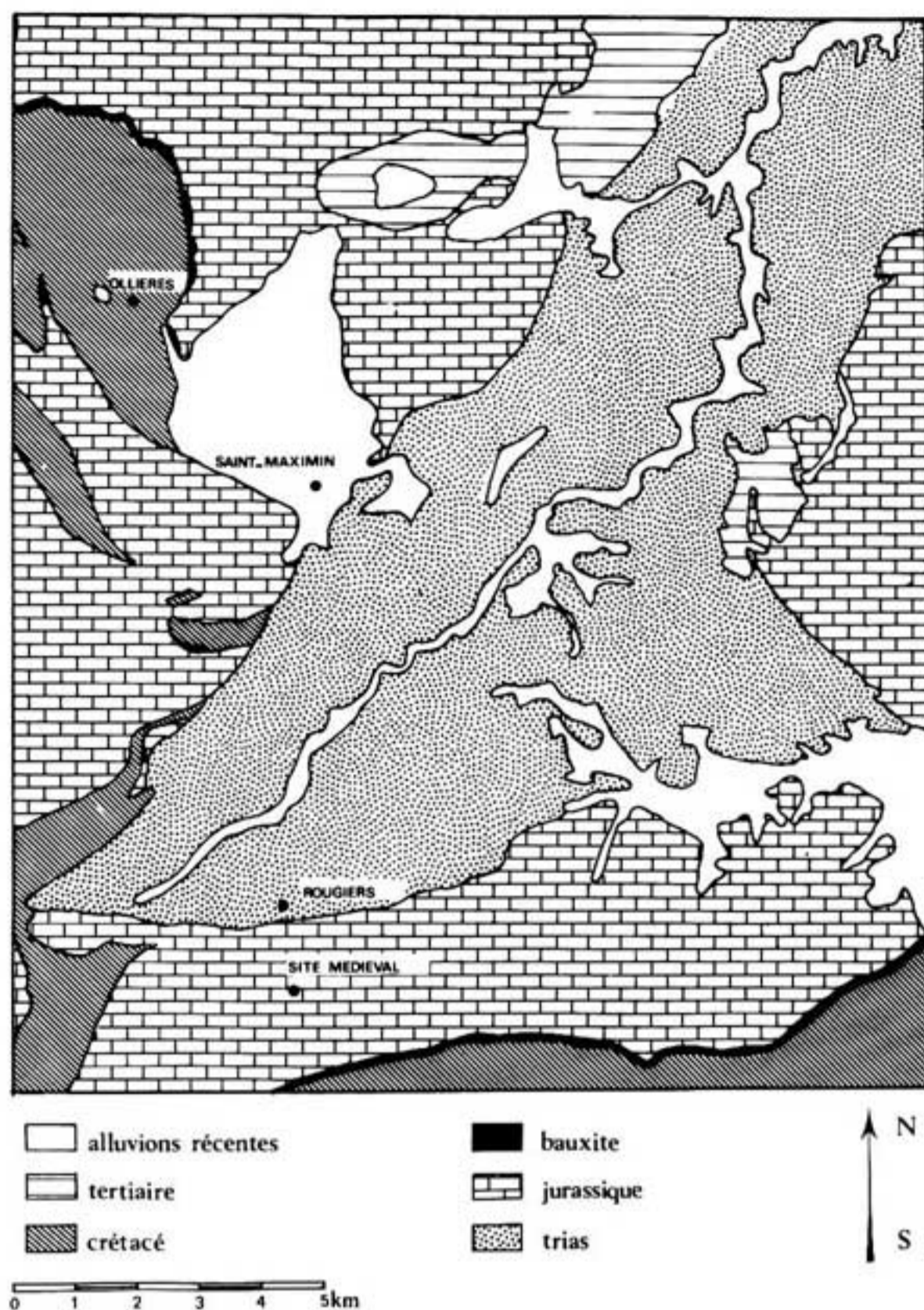


Figure 2: Carte géologique simplifiée de la région de Saint-Maximin.

De fait on est bien obligé de constater que les centres de fabrication céramique où plusieurs argiles sont utilisées (sans qu'il y ait de raisons technologiques justifiant cette pluralité) ne sont pas très nombreux, si l'on excepte le cas des centres producteurs très étendus. Pourtant on a de multiples raisons qui nous portent à croire que de telles situations, bien que peu fréquentes, reflètent sans doute des pratiques assez courantes. Toutefois, dans la plupart des cas, ces pratiques n'ont aucune répercussion sur les compositions, ce qui ne les rend pas perceptibles au travers des résultats d'analyse.

Les pratiques auxquelles nous songeons ici sont celles qui sont en usage pour l'exploitation des argiles, laquelle se fait souvent en autant de points qu'il y a d'ateliers, au lieu d'être commune à tous. De telles pratiques n'ont cependant guère de répercussion sur les compositions car ce sont les mêmes formations argileuses, habituellement homogènes, qui sont exploitées en différents points. Mais il suffit qu'on se trouve en présence de gisements aux caractéristiques très changeantes, comme c'est précisément le cas à Ollières, pour que cette diversité d'approvisionnement se marque nettement dans les compositions. A Ollières une telle interprétation paraîtrait d'autant plus logique que nous avons affaire, avec les catégories B1 et B3, à deux productions décalées dans le temps, qui n'ont pas grand chose en commun: ni la préparation des vases, ni le chargement des céramiques dans le four, ni probablement le type de four lui-même, ni le mode de cuisson. Il n'y a donc rien de très surprenant à ce que l'atelier ayant fabriqué les céramiques du type B1 ait eu un approvisionnement en argile distinct de celui de l'atelier des B3, même si les deux ateliers avaient une implantation presque identique.

B) Déchets de fabrication des catégories B3 et B1

Au stade actuel des recherches sur l'origine des céramiques de Rougiers, les déchets d'atelier recueillis à Ollières demeurent un élément essentiel de toute argumentation. Or si la présence de rebuts de fabrication parmi le matériel de la catégorie B1 provenant d'Ollières est absolument certaine, on ne peut en être pareillement assuré pour celui de sa catégorie B3. Il est vrai que l'incertitude qui subsiste pour cette dernière catégorie peut n'être, tout bien considéré, qu'une conséquence de sa technologie particulière. En effet, l'absence de glaçure des céramiques de la catégorie B3 réduit notablement les risques de rebuts, mais aussi leurs possibilités d'identification. Il suffit de penser par exemple aux céramiques qui sont soudées par le vernis et seront brisées lors du défournement, ou aux coulures de vernis sur les cassures des céramiques brisées durant la cuisson. On peut en déduire que la fabrication des céramiques grises de la catégorie B3 a très certainement entraîné une moindre proportion de déchets que celle des céramiques vernissées de la catégorie B1, et que ces déchets sont plus difficiles à identifier. Si l'on tient compte enfin de la proportion réduite des céramiques B3 sur le site d'Ollières, il n'y a pas lieu d'être étonné de ne pouvoir disposer, pour cette catégorie de céramiques, d'exemples de rebuts qui balayeraient toute incertitude.

Remarquons cependant que l'examen attentif des cassures montre qu'un certain nombre de céramiques d'Ollières, appartenant à la catégorie B3, ont subi une cuisson postérieurement à leur fragmentation, ce qui est souvent le cas des déchets d'atelier, et plus rarement celui des dépotoirs, d'habitats. Par ailleurs les fragments recuits accidentellement dans un foyer domestique ont rarement la régularité d'aspect de ceux qui proviennent des fours de céramiques grises, étant fréquemment oxydés ou réoxydés localement, ce qui n'est jamais le cas ici. Malgré cela on est en droit de conserver quelque doute, tant qu'on ne disposera pas sur Ollières d'un matériel plus abondant pour la catégorie B3, ou d'arguments d'autre nature. En attendant il a paru souhaitable d'étudier d'abord l'origine des céramiques des catégories B3 et B1 de Rougiers, en supposant que des déchets de fabrication appartenant à ces deux catégories sont effectivement présents à Ollières, puis celle de la catégorie B3 dans l'hypothèse où les rebuts de fabrication d'Ollières ne comprendraient que des exemplaires de la catégorie B1.

C) Origine des céramiques des catégories B3 et B1

On suppose ici que l'on ait des raisons déterminantes pour admettre l'existence à Ollières de déchets d'ateliers dont certains présentent de très fortes ressemblances de composition et d'aspect avec la catégorie B3 de Rougiers, alors que d'autres sont très proches de la catégorie B1. Dans ces conditions peut-on considérer que les céramiques de Rougiers proviennent bien d'Ollières, et seulement de là?

Avant de répondre, il est nécessaire de préciser l'échelle qui se trouve implicitement dans toute question de ce genre. Imaginons pour cela qu'on parvienne à démontrer que les céramiques de Rougiers appartenant aux catégories B3 et B1 proviennent bien d'Ollières. Ce qui est important dans cette réponse n'est pas que la localisation de l'atelier soit très exactement connue. Pour les applications habituelles que l'on ferait — l'étude des échanges dans la région de Saint-Maximin notamment — il suffit d'être assuré que la zone productrice

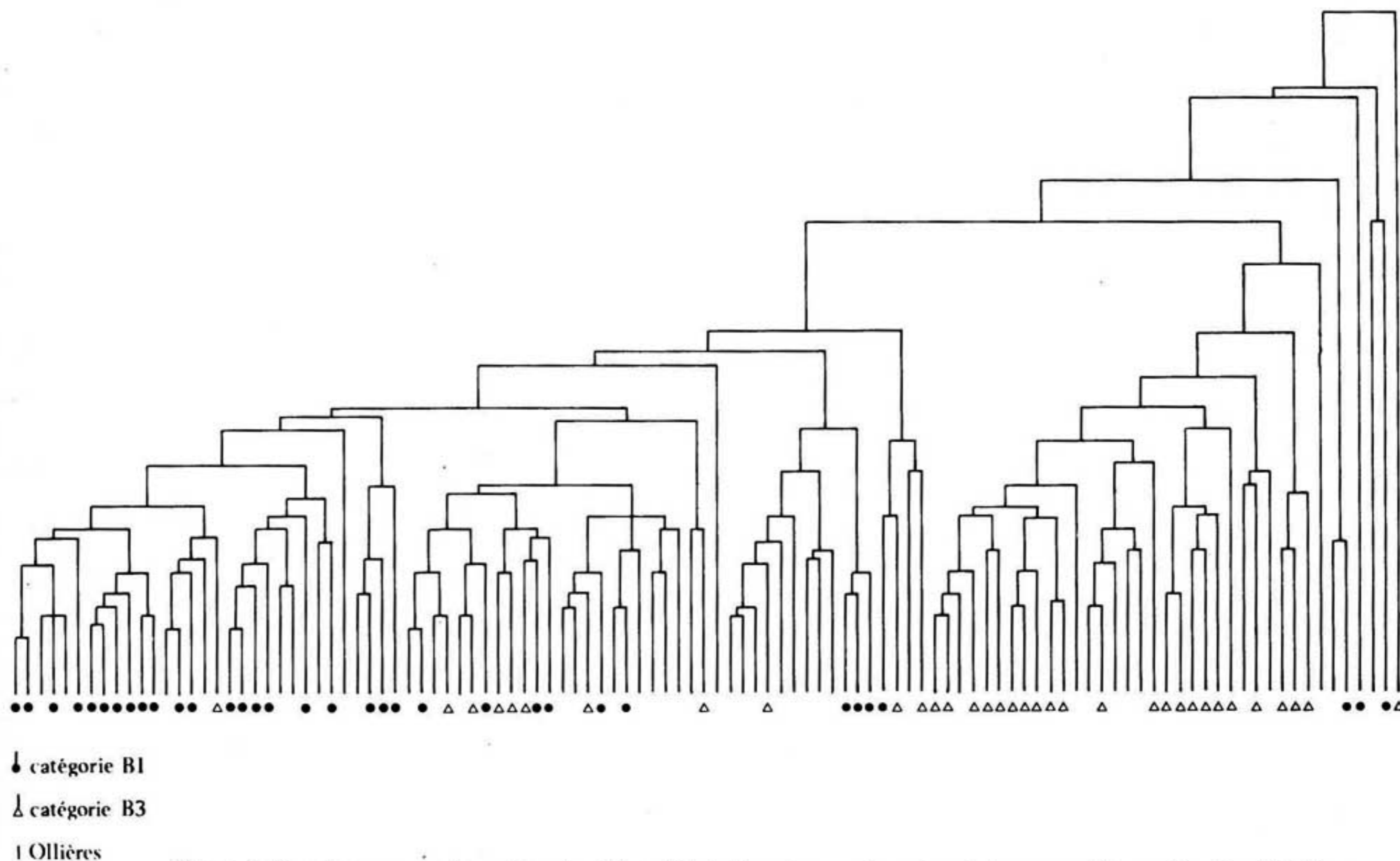


Figure 3: Dendrogramme des catégories B1 et B3 de Rougiers et des exemplaires recueillis sur l'atelier d'Ollières.

soit celle d'Ollières, même s'il se trouvait que l'on ignorât, à deux ou trois kilomètres près, l'implantation exacte des ateliers. D'ailleurs comment imaginer que ceux-ci soient restés constamment au même emplacement, durant une période de quelques siècles. Le jeu naturel des générations, la dégradation des fours et des bâtiments, les transformations de l'environnement et les contraintes imposées par la recherche du combustible entraînent une certaine mobilité des ateliers à l'échelle locale, indépendamment de toute modification éventuelle des approvisionnements en argile. Aussi est-il assez illusoire dans la plupart des cas de chercher à localiser avec une précision meilleure que quelques kilomètres le lieu de fabrication d'une catégorie de céramiques dont la production s'est étalée sur une période de plusieurs siècles.

Ainsi la question posée n'est-elle pas de savoir si d'autres points de la zone proche d'Ollières ont pu alimenter le site de Rougiers en céramiques des catégories B3 et B1. Formulée en ces termes la question serait presque sans objet puisqu'on peut admettre à priori que les ateliers d'Ollières ont pu se déplacer plusieurs fois au cours des siècles, les déchets en notre possession devant sans doute correspondre à l'une de ces implantations, parmi d'autres que des exploitations plus récentes ont dû faire disparaître.

On est donc conduit à limiter et à préciser la question posée initialement. On se demandera par exemple si l'on peut envisager que les céramiques des catégories B3 et B1 de Rougiers viennent, en totalité ou en partie, d'une zone de bauxite comme celle qui est indiquée à mi-chemin d'Ollières et de Rougiers (figure 2), ou de la vaste zone bauxitique située au sud de Rougiers, voire de régions plus éloignées encore. Pour les mêmes raisons, on ne devrait pas exclure à priori de ces interrogations les parties les plus excentrées des gisements d'Ollières eux-mêmes.

La réponse à la question posée sous cette nouvelle forme est relativement simple. En effet, si l'on admet l'hypothèse selon laquelle des rebuts de fabrication appartenant aux catégories B3 et B1 existent sur le site d'Ollières, il est assez facile d'apprécier la probabilité qu'on a d'en retrouver d'autres, s'intégrant aux mêmes catégories, sur des sites qui soient à une distance de plus de deux ou trois kilomètres de celui d'Ollières (ce qui est le cas des zones indiquées précédemment). Les données permettant d'apprécier une telle probabilité sont évidemment les caractéristiques des gisements d'argile susceptibles d'avoir été utilisés par les potiers. Or ces gisements d'argiles liées aux bauxites ont des caractéristiques extrêmement variables d'un point à un autre, comme on peut le constater à Ollières même et sur les autres sites d'atelier ayant utilisé ces argiles. Dans ces conditions, il n'existe qu'une probabilité extrêmement faible pour qu'un atelier, implanté sur une zone bauxitique qui ne serait pas dans le proche voisinage d'Ollières, tombe par le fait du hasard sur une argile qui aurait des caractéristiques de composition identiques à celles de l'une ou l'autre des argiles utilisées à Ollières. On peut donc tenir cette probabilité pour négligeable, tout en se rappelant qu'on aurait la possibilité d'en fournir, si nécessaire, une évaluation chiffrée. Il suffirait pour cela de procéder à l'analyse d'un grand nombre de prélèvements d'argile sur les zones bauxitiques de la région, et de les comparer aux compositions d'Ollières. Ajoutons que s'il n'existe qu'une très faible probabilité de trouver un autre atelier, hors du voisinage immédiat d'Ollières, dont les argiles auraient la composition de l'une quelconque des deux argiles d'Ollières, il y a moins de chance encore d'en trouver plusieurs, les uns ayant les caractéristiques d'argile de la catégorie B3, les autres celles de la catégorie B1. Il est évident que toute complication allant dans ce sens devient de plus en plus improbable.

D) Origine des céramiques de la catégorie B3

On suppose ici que la présence de rebuts de fabrication n'est attestée à Ollières, avec certitude, que pour la catégorie B1. Pour cette catégorie du moins, on peut admettre que les exemplaires de Rougiers viennent bien d'Ollières, la probabilité pour qu'existent d'autres lieux de fabrication, avec les mêmes caractéristiques de composition, étant extrêmement faible pour les raisons indiquées précédemment.

Pour la catégorie B3 le problème est ici de trouver les moyens permettant de lever les incertitudes qui subsistent encore. Si l'on a vraiment affaire à une production d'Ollières, on peut espérer que des prospections suivies finiront par donner un matériel suffisamment important pour ne plus laisser place à des hésitations sur son interprétation: déchets d'ateliers ou déchets d'habitats. On pourrait envisager aussi de rechercher si des argiles ayant la composition des céramiques de la catégorie B3 existent bien à Ollières, mais il ne faut pas exclure que les poches d'argile utilisées par les potiers aient été entièrement vidées. Si aucune de ces démarches ne se révélait fructueuse, on aurait encore la possibilité, après avoir constitué un réseau suffisamment serré de renseignements localisés fondé sur des prospections d'argiles, de chercher à déterminer quel est de tous les gisements bauxitiques régionaux celui dont le faciès géochimique est le plus proche de la catégorie B3. Mais peut-être serait-il plus simple, et sans doute plus fructueux au plan archéologique, de faire une étude de la répartition de ce type de matériel, celle-ci devant permettre de répondre à la plupart des questions concernant l'origine probable et la diffusion de ces productions.

E) Origine des céramiques de la catégorie B2

L'origine des céramiques de la catégorie B2 est beaucoup plus difficile à établir que celle des catégories B3 et B1. Cela tient au fait qu'il s'agit de céramiques qui ont été fabriquées à partir d'argiles kaolinitiques moins impures que les argiles qui furent utilisées pour les deux catégories précédentes. Or plus on se rapproche de la composition d'une kaolinite pure, moins on dispose de caractéristiques permettant de distinguer les unes des autres les productions d'ateliers différents. Il y a là un problème de méthode, non encore résolu, qui fait l'objet de recherches. Ce qui n'arrange rien, c'est qu'on a justement affaire avec la catégorie B2 à des céramiques d'origines certainement diverses, ayant des caractéristiques typolo-

giques variées. Or il serait à cause de cela nécessaire de pouvoir disposer d'une classification détaillée de ce matériel, mais la diminution des caractéristiques disponibles pour ce type d'argile n'en permet guère la réalisation. Toutefois les méthodes de classification habituelles appliquées aux céramiques de la catégorie B2 permettent d'isoler un sous-groupe, situé en 4 sur la figure 1, qui semble correspondre à des productions de l'Uzège importées à Rougiers. Mais il s'en faut de beaucoup qu'on puisse prétendre y voir un peu clair dans l'ensemble des céramiques de la catégorie B2. Le succès d'une telle entreprise dépend entièrement de l'issue des recherches en cours sur la caractérisation des argiles kaolinitiques relativement pures. Des gisements d'argiles de ce type sont connus régionalement, d'abord à Ollières même où ils illustrent par leur présence la variabilité de composition des ressources locales, mais également en de nombreux autres points de la Provence et du Languedoc. Leur étude permettra d'apprécier les progrès réalisés dans la caractérisation des argiles kaolinitiques.

L'enquête réalisée se révèle donc positive à plus d'un titre. Que l'on puisse considérer comme certaine l'attribution du matériel B1 aux ateliers d'Ollières et comme extrêmement probable, sinon assurée, celle des poteries B3 sensiblement plus anciennes au même centre de production est un apport utile, intrinsèquement et méthodologiquement. Mais son intérêt va plus loin. Pour la première fois, il permet d'affirmer archéologiquement l'existence en cette région d'un artisanat de la céramique actif et structuré commercialement dès la fin du XIIe siècle au moins — la production se continuant ensuite jusqu'au XVe siècle, le relais étant alors pris par les textes. Cette démonstration permet de poser dès lors la question de l'importance relative de ces ateliers dans le contexte régional: emprise sur le bassin de Saint-Maximin et, d'après des observations visuelles encore à vérifier en laboratoire, sur l'ensemble de la Basse Provence centrale? Une telle interrogation mérite maintenant d'être approfondie: elle conduirait d'une part à une meilleure définition de l'activité économique et des circuits commerciaux existants en cette région, d'autre part à une mise au jour plus claire des limites de la zone d'influence des ateliers concurrentiels du Bas-Rhône, prédominants plus à l'ouest. La faible part perceptible à Rougiers de ces apports dans les céramiques B2 peut être ici une indication à ne pas négliger, à en juger d'après les observations similaires effectuées sur divers sites de la Provence centrale. L'on ne saurait cependant en ce domaine complexe se satisfaire d'approximations: la conjonction des recherches archéologiques et de laboratoire se révèle ici encore à la source d'une approche historique plus précise des problèmes et des données.

BIBLIOGRAPHIE

DEMIANS D'ARCHIMBAUD, G.: *Rougiers, village médiéval de Provence: approches archéologiques d'une société rurale méditerranéenne*, Lille, 1980.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD, G.: *Les fouilles de Rougiers. Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, ed. du C.N.R.S., Paris, 1982.

LAFFITTE, P.: *Traité d'informatique géologique*, Paris, 1972.